



Combat du Sahara Occidental et de la Palestine: La même indifférence des Occidentaux

Par [Chems Eddine Chitour](#)

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Mondialisation.ca, 09 novembre 2013

«Dhrabni ou bka, sbakni ou chka» Il m'a frappé et a pleuré, il m'a devancé et s'est plaint de moi».

Ce proverbe du terroir maghrébin illustre plus que mille discours, la «sortie» du Royaume du Maroc qui a rappelé «en consultation» son ambassadeur pour des faits qui, a posteriori, sont de sa responsabilité. S'il est vrai que s'attaquer à un attribut de souveraineté tel que le drapeau est monnaie courante par les temps qui courent, il n'est que de voir le sort périodique du drapeau américain victime des colères arabes et plus largement musulmanes. Il n'en demeure pas moins que c'est un précédent qui ne nous garantit nullement de la récurrence. Tout est parti de l'actualité de cette semaine qui a été marquée par deux événements importants. D'abord la conférence d'Abudja concernant la cause sahraouie et ses conséquences indirectes sur les relations de l'Algérie avec le Maroc, ensuite, le feuilleton des négociations israélo-palestiniennes jalonnées par la construction de milliers de logements de colonisation sur les territoires occupés depuis 1967.

Les symboles de l'Etat algérien profanés au Maroc

En moins d'une semaine les symboles de l'Etat algérien au Royaume du Maroc ont été bafoués. Le deuxième incident eut lieu la veille du 1er Novembre La double agression contre l'ambassade à Rabat et le consulat à Casablanca est un élément inacceptable car lourd de conséquences. Dans le même ordre on ne peut que s'interroger sur le manque de réaction des autorités consulaires qui n'ont pas bougé le petit doigt quand l'intrus est rentré posément en escaladant la barrière, a grimpé par la gouttière, a pris son temps devant un drapeau qui rechignait à se laisser faire. Quand quelqu'un rentre chez vous, la moindre des choses est de le sortir par tous les moyens... Les Algériens considèrent que l'atteinte à notre drapeau national, surtout un 1er Novembre, n'est pas un acte isolé. Il est très possible que les événements aient été programmés.

Pour rappel et comme l'écrit Tayeb Belghiche du journal El Watan, dans un discours prononcé le 11 octobre dernier devant les deux Chambres réunies, le roi Mohammed VI a clairement donné le feu vert au passage à l'action: «Au lieu d'attendre les attaques de nos adversaires pour riposter, il faut plutôt les acculer à la défensive en prenant les devants, en anticipant les événements et en y répondant de manière positive», ajoutant plus loin: «Par conséquent je vous exhorte tous, encore une fois, à une forte mobilisation, une vigilance de tous les instants et des initiatives efficaces aux niveaux interne et externe pour contrecarrer les ennemis de la nation où qu'ils se trouvent et pour déjouer les stratagèmes illégitimes auxquels ils ont recours.» (1)

Tayeb Belghiche s'interroge sur l'expansionnisme marocain qui dit-il, «a pris en otage le Grand Maghreb,. Jusqu'à quand? L'alternative est claire et tous les Maghrébins de bonne foi et de bonne volonté ne peuvent que la comprendre, sinon la soutenir: faisons le Maghreb avec ceux qui sont prêts. (...) L'Algérie ne peut pas continuer à faire preuve de retenue quand l'arrogance du gouvernement marocain n'a pas de limite. Il ne s'agit pas seulement d'un incident diplomatique en contrôlant ses dommages collatéraux, ajoute encore notre source, car il s'agit de l'avenir de tous les peuples maghrébins». (1)

Dans une déclaration du ministère des Affaires étrangères il a été rappelé à l'ambassadeur du Royaume du Maroc la «demande pressante» formulée, vendredi dernier, auprès du chargé d'affaires de son ambassade pour obtenir le «plus rapidement possible» des explications circonstanciées sur «la violation inacceptable des locaux consulaires algériens à Casablanca et la profanation impardonnable de l'emblème national, le jour même de la célébration du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre». (...) Hamid Enaânaâ, l'homme par qui le scandale est arrivé, a agi seul et qu'il est aux arrêts en attendant d'être présenté, le 20 novembre, devant le procureur. Suffisant pour éteindre le feu de la colère en Algérie? Pas sûr. (...), le MAE a demandé officiellement à l'ambassadeur marocain que les autorités algériennes soient associées, «selon une forme appropriée et conformément à la pratique internationale», à l'enquête pour déterminer les faits et s'assurer que les suites appropriées ont été engagées après cet incident «particulièrement grave». Il a été rappelé à l'ambassadeur que l'Algérie n'accorde pas de crédit à la thèse de l'«incident isolé» et encore moins au «fait divers»». (2)

Justement à Abudja, la Conférence africaine de solidarité avec la lutte du peuple sahraoui a ponctué la fin de ses travaux par une déclaration plutôt «hard» à l'égard du Maroc mais aussi de... l'Union africaine. Ayant pris acte de l'incapacité de l'UA à faire entendre raison au Maroc, qui continue d'occuper le Sahara occidental et de réprimer son peuple, syndicats, ONG et sociétés civiles ont décidé d'aller aux avant-postes. Ainsi, il a été décidé de mettre en place un mouvement de solidarité pour l'indépendance du Sahara (Asmows) qui se chargera de mener le combat multiforme pour la décolonisation de ce territoire. Ce mouvement africain de solidarité se propose aussi de collaborer avec ses homologues d'Europe, d'Amérique latine et d'Australie pour la promotion de la cause sahraouie. La Conférence a par ailleurs apporté son soutien aux positions des gouvernements d'Afrique du Sud, d'Algérie et du Nigeria par rapport à la cause sahraouie, et a exprimé sa volonté de faire en sorte que ces positions aillent dans le sens d'une «isolation» du Maroc, comme cela avait été fait auparavant pour le système de l'apartheid.» (3)

Cependant, une prise de conscience se fait jour en Europe et même aux Etats-Unis. On sait que le lobby marocain aidé par le lobby sioniste est arrivé jusqu'à présent à bloquer les prérogatives de la Minurso quant à sa mission de surveillance des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés. D'autre part, on apprend que le président de la Coordination des comités et des associations européennes de soutien au peuple du Sahara occidental (Eucoco), Pierre Galand, a affirmé que le rapport Charles Tannock adopté récemment par le Parlement européen (PE) est «très clair» sur la violation des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés et sur la spoliation des richesses naturelles du Sahara occidental soulignant que ce rapport «est aussi clair dans sa partie réservée à la spoliation par le Maroc des ressources naturelles du Sahara occidental». Tout en rappelant les décisions adoptées par le PE en relation avec la suspension des accords dans le secteur de la pêche avec le Maroc au regard des violations des droits des Sahraouis dans les territoires occupés, il s'est dit «choqué» de constater que «l'Espagne a signé un préaccord

sur la pêche avec Rabat». «C'est choquant d'autant plus que ce préaccord est survenu au moment où l'opinion internationale vient d'apprendre la découverte d'un charnier de victimes sahraouies et que Madrid était au courant de ce drame, a souligné M.Galand.» (4)

Le feuilleton du drame palestinien



L'analogie entre Sahraouis et Palestiniens est troublante. On a tout dit du drame palestinien qui perdure depuis près d'un siècle. Voilà une cause pour la dignité d'un peuple qui accepte de vivre sur le cinquième de sa terre originelle et qui voit chaque jour les perspectives d'un Etat palestinien s'éloigner. Un nouveau round de négociations sans lendemain se déroule sous nos yeux. Israël construit sur les terres palestiniennes tout en déclarant négocier. (5)

Selon une dépêche de l'AFP on apprend qu'Israël a proposé que le tracé de la barrière de séparation serve de base pour les discussions de paix, et non les lignes d'avant 1967, comme le réclament les Palestiniens, Les négociateurs israéliens ont proposé à leurs homologues palestiniens que cette barrière, dont le tracé se trouve à 85% en Cisjordanie, isolant 9,4% du territoire palestinien, Jérusalem-Est compris (chiffres ONU), serve de point de départ aux discussions, selon le quotidien Yediot Aharonot et la radio publique israélienne.

En outre, Israël veut conserver certaines colonies juives isolées de Cisjordanie - Beit El, Psagot et Nokdim, selon les mêmes sources. Interrogé, un porte-parole du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu n'a pas confirmé ces informations, indiquant qu'il ne commentait pas les négociations en cours, sur lesquelles le secrétaire d'Etat américain John Kerry a imposé aux deux parties un black-out médiatique. La question du statut de Jérusalem a également été abordée, Interrogé sur ce point, un haut responsable israélien a indiqué sous couvert de l'anonymat qu'Israël avait 'dit clairement aux Palestiniens que Jérusalem resterait unifiée sous souveraineté israélienne'.(6)

La construction de nouvelles unités d'habitation dans les colonies israéliennes en Cisjordanie occupée, y compris dans la ville sainte d'El Qods, se poursuit sans relâche. L'Etat hébreu a lancé dimanche de nouveaux appels d'offres pour la construction d'environ 2000 nouveaux logements dans les Territoires palestiniens occupés en 1967, selon «La Paix maintenant», une organisation non gouvernementale israélienne, opposée à la construction de colonies en Palestine occupée, ces appels d'offres concernent 1859 unités d'habitation en Cisjordanie dont 828 à Jérusalem-Est, El Qods, occupée, mais aussi annexée par Israël en 1967. La Paix maintenant critique les pratiques du gouvernement israélien. «Chaque fois que Netanyahu fait un petit pas vers la paix, il en fait deux grands pour faire en sorte qu'il soit plus difficile de parvenir à la paix, a déploré l'ONG.» (7)

Que fait Abou Mazen? Il va protester pour la millième fois. Lors d'une réunion du comité exécutif de l'OLP, jeudi à Ramallah, en Cisjordanie occupée, une réaction ferme à la poursuite de la colonisation a été décidée. Pendant ce temps «La pizza» -objet de négociations- rétrécit mais les affaires des dirigeants politiques sont plus que jamais

prospères...

La réalité du pouvoir marocain et le Grand Maghreb

C'est un fait que le pouvoir marocain est dans une mauvaise passe qui le conduit à la diversion; le peuple souffre le martyr, s'appauvrit de plus en plus pendant que le roi s'enrichit de plus en plus. Deux journalistes de talent, Catherine Graciet et Eric Laurent, ont analysé dans un ouvrage la prédation royale. Depuis son accession au trône en 1999, écrivent-ils, Mohammed VI a pris le contrôle de l'économie du Maroc dans l'arbitraire le plus absolu. Une stratégie d'accaparement marquée par la corruption effrénée de ses proches. Au Maroc, en 2012, la monarchie impose toujours le silence et le secret sur ses agissements, ce qui a rendu notre enquête souvent délicate à mener. La monarchie marocaine a instauré parmi les élites dirigeantes une véritable «culture de la docilité». Mais, surtout, elle fait peur: lorsqu'elle s'abat, la disgrâce royale condamne socialement mais aussi financièrement et professionnellement. Ils connaissent notre attachement sincère au Maroc et à son peuple. (...) Au Maroc, la monarchie demeure le seul pouvoir. Elle continue de prospérer puisqu'elle a eu la bonne idée de transformer, depuis des décennies, la vie publique et les institutions en un théâtre d'ombres. Les excès du roi sont protégés par une omerta que nous avons décidé de briser avec ce livre.» (8)

«En juillet 2009, le magazine américain Forbes créa la surprise (...) le roi du Maroc, Mohammed VI, faisait une surprenante apparition à la septième place, avec une fortune évaluée à 2,5 milliards de dollars. Il devançait des rivaux en apparence pourtant plus richement dotés, comme l'émir du Qatar, (...) dont la fortune, selon Forbes, était six fois inférieure à celle du souverain marocain. En 2009, la crise financière mondiale survenue un an plus tôt avait frappé de plein fouet l'ensemble des revenus, y compris ceux des plus fortunés. Pourtant, Mohammed VI, dont la fortune avait doublé en cinq ans, semblait mystérieusement échapper à ces aléas... Dans le rapport mondial sur le développement humain élaboré par le Pnud, l'agence des Nations unies pour le développement, couvrant la période 2007-2008, le Maroc est en effet classé au 126e rang (sur 177 États) du point de vue du «développement humain», et le taux de pauvreté du pays atteint 18,1%. Pour ne rien arranger, en 2008, la dette publique du Maroc a bondi de 10% en un an, pour atteindre 11,9 milliards d'euros, soit 20% du PIB. Le classement de Forbes ne faisait que soulever pudiquement un coin du voile sur l'ampleur d'une fortune royale en vérité beaucoup plus importante. Surtout, il taisait ou ignorait les moyens mis en oeuvre pour parvenir à amasser une telle richesse.»(8)

L'utopie de l'Union maghrébine basée sur des malentendus

Dans ces conditions comment peut-on parler d'Unité maghrébine quand les conditions minimales ne sont pas réunies. Pour le roi, «les ennemis de la nation» ne sont autres que les Algériens. D'ailleurs, depuis son accession au trône, il a développé un discours extrêmement agressif contre l'Algérie, un discours qui, au lieu d'inciter à l'apaisement, pousse au contraire à créer un climat de tension».

«Depuis sa création [l'UMA] en février 1989 à Marrakech, les pays membres ont signé entre eux seulement 37 traités et accords. Or, l'Algérie en a ratifié 29, la Tunisie 28, la Libye 27, la Mauritanie 25 et le Maroc seulement 8. Ce sont là des chiffres qui soulignent clairement le désintérêt du royaume pour la construction maghrébine. Il est surtout en train de vivre avec un rêve moyenâgeux: le Grand Maroc et son corollaire, l'expansionnisme colonial. (...) Le régime de Rabat doit faire son choix et définitivement. Veut-il le «Grand Maroc» ou le

«Grand Maghreb»?» (1)

Il y va de l'avenir de la région. Les peuples doivent comprendre que leur salut est dans l'unité. Nous partageons beaucoup de valeurs. Dans le monde actuel si on reste divisés, nous allons devenir des poussières d'Etat. L'arrogance du Maroc qui se croit intouchable n'est pas fortuite elle provient du soutien inconditionnel de la France qui a fait du Maroc son pré carré.

A bien des égards il fait office par sa politique inhumaine, par sa répression sans fin comme un second Israël dans la région, n'a-t-il pas avec l'aide d'experts israéliens fait un mur d'apartheid? Il est vrai que son impunité internationale le place au-dessus du droit international en ignorant les aspirations du peuple sahraoui et plus largement du peuple marocain à vivre libre dans la dignité.

Professeur Chems Eddine Chitour

Ecole Polytechnique enp-edu.dz

Notes/références

1. Provocations marocaines contre l'Algérie: Le Roi veut-il la guerre? El Watan le 05.11.13

2. L'ambassadeur du Maroc convoqué au MAE...El Watan le 04.11.13

3. Hassan Moali: La Conférence d'Abuja El Watan le 02.11.13

4.

http://www.elwatan.com/international/territoires-occupes-pierre-galand-brandit-le-rapport-tannock-05-11-2013-233895_112.php

5. C.E. Chitour: Le calvaire du peuple palestinien. Editions Casbah 2013

6. Israël propose la barrière de séparation comme base des discussions de paix le 05.11.13

7.

http://www.elwatan.com/international/2000-nouveaux-logements-en-cisjordanie-netanyahu-piege-la-visite-de-john-kerry-05-11-2013-233890_112.php

8. Catherine Graciet, Eric Laurent. Le Roi prédateur Editions du Seuil p.5-7 mars 2012

La source originale de cet article est Mondialisation.ca

Copyright © [Chems Eddine Chitour](#), Mondialisation.ca, 2013

Articles Par : [Chems Eddine Chitour](#)

recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca